



CONTROVERSE(S)

SUR L'ASSEMBLÉE NATIONALE L'OPA DE L'ÉLITE

ÉRIC KESLASSY,

sociologue, auteur
de *la République*
à l'épreuve du
communautarisme
(Notes de l'Institut
Diderot, 2011).

On peut s'en réjouir ou le déplorer (généralement vivement), mais la demande citoyenne pour une meilleure représentativité de l'Assemblée nationale ne cesse de progresser, plus particulièrement depuis le début du XXI^e siècle. L'une des raisons de cette volonté sociale de rompre avec le profil type des députés – homme blanc de plus de 50 ans, issu des couches sociales supérieures – doit être trouvée dans les profondes difficultés économiques et sociales rencontrées par notre pays. Compte tenu de la montée du chômage, de la précarité, des inégalités, de la pauvreté et de l'exclusion, les politiques sont globalement jugés inefficaces. Aussi, à défaut d'être suffisamment « compétents », les citoyens attendent de leurs représentants qu'ils aient une éthique irréprochable – mais la multiplication récente des condamnations morales et/ou judiciaires a fortement ébranlé cette revendication – et que leur profil sociologique ne s'éloigne pas de la « diversité » de la population. Il est donc intéressant d'examiner « à la loupe » les résultats obtenus à la suite des dernières élections législatives (les 10 et 17 juin 2012) en matière d'âge, de sexe, de catégorie socioprofessionnelle et de « pluralité visible ».

Même si 40 % de l'effectif du Palais-Bourbon a été renouvelé, il n'est pas possible de parler de « rupture » générationnelle : bien qu'en légère baisse par rapport à la législature précédente l'âge moyen des députés reste élevé (54,6 ans, contre 55,1). La surreprésentation des quinquagénaires et des sexagénaires par rapport à d'autres tranches d'âge reste relativement nette dans l'Hémicycle.

En lente progression depuis l'instauration de la loi sur la parité en 2000, la représentation des femmes à l'Assemblée nationale atteint 26,5 % en 2012, contre 18,5 %

en 2007. Le progrès constaté s'explique d'abord par les choix effectués par les partis de gauche : le Parti socialiste a présenté 45 % de femmes et son groupe parlementaire en comprend 36,4 %, contre 25,9 % en 2007. Le groupe écologiste élu était parfaitement paritaire. Au contraire, l'UMP a réussi le tour de force de faire baisser la part des femmes de son groupe parlementaire : 13,8 % en 2012, contre 14,4 % en 2007. Avec de nombreux députés masculins sortants, l'UMP n'a présenté que 30 % de femmes et verra sa dotation financière amputée de 4 millions d'euros chaque année tout au long de la législature.

En 2007, l'Assemblée nationale comptait seulement trois députés élus dans une circonscription métropolitaine relevant de la « pluralité visible » – regroupant l'ensemble des Français issus d'une immigration non européenne ou qui sont originaires des DOM-TOM. Les dernières élections législatives donnent quelques couleurs au Palais-Bourbon : 10 députés relevant des « minorités visibles » y siègent désormais – soit près de 2 % du total des députés élus sur le territoire métropolitain (1,8 % exactement). On peut alors formuler trois observations : tout d'abord, la sous-représentation des Français appartenant aux minorités visibles reste encore très forte, puisqu'on estime qu'ils sont un peu plus de 10 % du total des Français ; ensuite, nous sommes encore loin du résultat de 5,34 % comptabilisé lors des dernières régionales, pourtant déjà modeste, ce qui atteste à la fois la plus grande difficulté à avoir une arène politique représentative avec un scrutin uninominal majoritaire, et la plus forte volonté des états-majors politiques de promouvoir des « profils atypiques » lors des élections locales plutôt que dans des élections nationales ; enfin, cette progression des « minorités visibles » à l'Assemblée nationale est exclusivement due à la nouvelle détermination de la gauche : la droite n'a plus aucun député relevant de la « pluralité visible ».

Date : 26/01/2013

Pays : FRANCE

Page(s) : 60

Rubrique : Controverse

Diffusion : 291373

Péridicité : Hebdomadaire



Enfin, 81,5 % des députés appartiennent aux cadres et professions intellectuelles supérieures, contre 0,2 % d'ouvriers. Résultat difficilement modifiable : l'élite sociale accapare la représentation nationale.

A la fois pour lutter contre le puissant scepticisme des citoyens à l'égard des politiques et améliorer la représentativité de l'Assemblée nationale, il conviendrait d'aller très loin en matière de non-cumul des mandats. Les préconisations de la commission Jospin – qui recommande de mettre un terme au cumul d'un mandat de parlementaire avec celui d'un exécutif local – constituent un pas dans la bonne direction. Elles restent néanmoins insuffisantes. On peut également regretter qu'elle n'ait pas reçu mission de réfléchir à une réforme du statut de l'élu. Il y a urgence ! ■